

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES DU NERON		Mairie - CS 40120 38521 SAINT-EGREVE CEDEX Tél. 04.76.75.69.95
--	---	---

COMITE SYNDICAL

COMPTE RENDU SUCCINCT	09 MARS 2017	18H00	MAIRIE DE SAINT-EGREVE Salle Saint-Hugues
----------------------------------	--------------	-------	---

DELEGUES TITULAIRES	DUPONT-FERRIER (Fontanil-Cornillon) - LECOURT - VILLOUD (Mont-Saint-Martin) - PITTARELLO (Proveyzieux) - FAURE - REMBERT (Quaix-en-Chartreuse) -- BOISSET - EYMERY- KAMOWSKI - PAILLARDON (Saint-Egrève) - CALVO - LAVAL (Saint-Martin-Le-Vinoux)
DELEGUES SUPPLEANTS	NOUBEL (Proveyzieux)
TITULAIRES ABSENTS EXCUSES	RAFFIN - (Proveyzieux) - BERTRAND (Saint-Egrève) - COLLIAT qui donne pouvoir à Mr CALVO (Saint-Martin-Le-Vinoux)
SECRETAIRE DE SEANCE	Madame KAMOWSKI a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité

- Le Compte rendu du comité syndical du 8 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité

<u>N°2017/03.01</u>	DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017
----------------------------	--

Le Comité Syndical prend acte à l'unanimité du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 tel qu'il a été présenté dans son rapport.

<u>N°2017/03.02</u>	COMPETENCES OPTIONNELLES - REALISATION ET GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX - GESTION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS A USAGE INTERCOMMUNAL PISCINE COUVERTE INTERCOMMUNALE A SAINT-MARTIN-LE-VINOUX PISCINE DES MAILS INTERCOMMUNALE A SAINT-EGREVE TARIFS ENTREES PISCINES ET TARIF BONNET DE BAIN A COMPTER DU 27 MAI 2017
----------------------------	--

Monsieur le Président, propose de modifier les tarifs d'entrée de la Piscine couverte à Saint-Martin-le-Vinoux et de la Piscine des Mails à Saint-Egrève, et le tarif du bonnet de bain à compter du 27 mai 2017 comme suit:

PLEINS TARIFS	Tarifs 2016	Proposition tarifs 2017	MODALITES
----------------------	-------------	----------------------------	-----------

Adultes

Entrées adultes	2.80	2.90	
Abonnement 10 entrées adultes	20.30	20.40	

Enfants

Entrées enfants	1.40	1.50	Les tarifs entrées enfants s'appliquent de 6 à 17 ans sous réserve de présentation d'un justificatif
Abonnement 10 entrées enfants	9.70	9.80	

TARIFS REDUITS	Tarifs 2016	Proposition tarifs 2017	MODALITES
-----------------------	-------------	----------------------------	-----------

Adultes

Entrées adultes	1.50	1.60	Les tarifs réduits s'appliquent aux personnes dont le quotient familial est inférieur à 620€. Ils seront appliqués sous réserve de présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif : Quotient CAF ou attestation délivrée par les mairies du Canton
Abonnement 10 entrées adultes	10.20	10.30	

Enfants

Entrées enfants	0.80	0.90	
Abonnement 10 entrées enfants	4.90	5.00	

ENTREES GRATUITES

- Les enfants de moins de 6 ans.

- Les maîtres-nageurs sauveteurs sur présentation de leur carte professionnelle.
- Les employés du snack de la piscine des Mails durant la période où ils travaillent (une liste devra être fournie par l'association gérante).
- Les saisonniers des équipements durant la période où ils travaillent (une liste devra être fournie par le service des sports de la Ville de Saint-Egrève).
- Les membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Egrève (une liste devra être fournie)
- La Gendarmerie de Saint-Egrève pour l'entraînement de son personnel (une liste devra être fournie).

TARIF BONNET DE BAIN	Tarifs en vigueur	Tarifs proposés
Bonnet bain standard	2.00 €	2.00 €

Le Comité Syndical
 -accepte et fixe à l'unanimité les tarifs d'entrées de la Piscine couverte à Saint-Martin-le-Vinoux et de la Piscine des Mails à Saint-Egrève comme présentés ci-dessus à compter du 27 mai 2017.
 -accepte et fixe à l'unanimité le tarif pour l'achat de bonnet de bain comme indiqué ci-dessus, à compter du 27 mai 2017.

N°2017/03.03 COMPETENCE OPTIONNELLE - « Compétence d'éducation sportive dans le cadre d'associations ayant fait l'objet d'un regroupement de clubs préexistants sur au moins deux communes du territoire du Syndicat». **AVENANT 3 A LA CONVENTION CADRE A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON» (RCCN)**

Monsieur le Président présente à l'Assemblée l'avenant N°3 à la convention cadre à passer avec l'Association "Rugby Club Chartreuse Néron" (RCCN) domiciliée 4 rue des Mails à Saint-Egrève.

Le Comité Syndical
 -approuve à l'unanimité l'avenant N°3 à la convention cadre à passer avec l'Association "Rugby Club Chartreuse Néron" (RCCN) domiciliée 4 rue des Mails à Saint-Egrève.
 -autorise l'unanimité Monsieur le Président à signer le dit avenant N°3 à la convention cadre à passer avec l'Association "Rugby Club Chartreuse Néron" (RCCN)

N°2017/03.04 COMPETENCE OPTIONNELLE - « Compétence d'éducation sportive dans le cadre d'associations ayant fait l'objet d'un regroupement de clubs préexistants sur au moins deux communes du territoire du Syndicat». **AVENANT 2 A LA CONVENTION CADRE A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « DEUX ROCHERS FOOTBALL CLUB» (2RFC)**

Monsieur le Président présente à l'Assemblée l'avenant N°2 à la convention cadre à passer avec l'Association "Deux Rochers Football Club" (2RFC) domiciliée 19 Mail Pierre Mendès France à Saint-Egrève.

Le Comité Syndical
 -approuve à l'unanimité l'avenant N°2 à la convention cadre à passer avec l'Association " Deux Rochers Football Club" (2RFC) domiciliée 19 Mail Pierre Mendès France à Saint-Egrève.
 -autorise à l'unanimité Monsieur le Président à signer le dit avenant N°2 à la convention cadre à passer avec l'Association "Deux Rochers Football Club" (2RFC).

N°2017/03.05 COMPETENCE OPTIONNELLE - LA PROMOTION D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION MISES EN ŒUVRE NOTAMMENT PAR LA MAISON INTERCOMMUNALE DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE - MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE DU NERON – MISSION LOCALE ISERE DRAC VERCORS - **AVENANT 1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LE SIVOM DU NERON, LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE DU NERON ET LA MISSION LOCALE ISERE DRAC VERCORS**

Monsieur le Président propose d'approuver l'avenant N°1 à la convention d'objectifs et de moyens de 2013 à passer entre le SIVOM du Néron, la M.E.E.N et la Mission Locale Isère Drac Vercors

Le Comité Syndical
 -approuve à l'unanimité l'avenant N°1 à la convention d'objectifs et de moyens de 2013 à passer entre le SIVOM du Néron, la M.E.E.N et la Mission Locale Isère Drac Vercors.
 -autorise à l'unanimité Monsieur le Président à signer le dit avenant N°1 à passer entre le SIVOM du Néron, la M.E.E.N et la Mission Locale Isère Drac Vercors.

N°2017/03.06

COMPETENCE OBLIGATOIRE - BUDGET GENERAL

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE VIAPPEL POUR LA DIFFUSION DE MESSAGES D'ALERTE ET D'INFORMATIONS SENSIBLES

Dans le cadre de l'abonnement à Viappel, il y a lieu de passer une convention avec la Société Cedralis, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2017.

Le Comité Syndical

-approuve à l'unanimité la convention de mise à disposition du service Viappel de diffusion d'alertes et d'informations sensibles, à passer avec la Société Cedralis SAS - Tour Litwin – 10 rue Jean Jaurès à PUTEAUX, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2017.

-autorise à l'unanimité Monsieur le Président à signer la convention.

Des crédits sont inscrits au Budget Primitif 2017 à l'article budgétaire 6156-020 BUDGET GENERAL.

N°2017/03.07

COMPETENCE OPTIONNELLE – REALISATION ET GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX – **DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE INTERCOMMUNALE A SAINT-EGREVE**

Monsieur le Président demande l'autorisation de solliciter l'ensemble des partenaires afin d'obtenir des subventions pour le financement de la construction d'une piscine intercommunale à Saint-Egrève.

Le Comité Syndical

- autorise à l'unanimité Monsieur le Président à solliciter l'ensemble des partenaires afin d'obtenir des subventions pour le financement de la construction d'une piscine intercommunale à Saint-Egrève.

La séance est levée à 18h45